

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **C'EST VERT Sàrl**, chemin des Oiseaux 8,
1023 Crissier

2. Déclaration de faillite: 23.02.2012

3. Suspension de faillite: 27.03.2012

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.04.2012

5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But: exploitation d'une entreprise active dans le jardinage et le paysagisme, l'entretien d'espaces verts, les travaux extérieurs et le démoussage de toiture

Office des faillites de Lausanne
021/316 65 11
1014 Lausanne Adm cant

00757353